

## TARIF

# 13B

## NAVIRES À PASSAGERS

En bref

Période de la licence :  
un an  
(de janvier à décembre)

Redevance :  
1,13 \$ par personne,  
selon le nombre de  
passagers autorisé par  
navire (droits minimums  
annuels de 67,32 \$)

Date limite :  
31 janvier de l'année de  
la licence (formulaire de  
licence et paiement)

Formulaire de licence de  
musique :  
[socan.ca/formulaire/13B](http://socan.ca/formulaire/13B)

## Licence pour faire jouer (exécuter publiquement) de la musique enregistrée à bord d'un navire à passagers\*

Calcul de la redevance :

Les droits payables pour chaque navire sont de 1,13 \$ par personne par année selon le nombre de passagers autorisé du navire, avec des droits annuels minimums de 67,32 \$. Pour les navires à passagers exploités moins de 12 mois par année, les droits payables sont réduits de 1/12 pour chaque mois complet d'inexploitation.

### EXEMPLE:

Une société de croisière maritime possède deux navires offrant des croisières au public avec soupers et danse et des croisières avec brunchs accompagnés de musique de fond. Le 1<sup>er</sup> navire est en exploitation 12 mois par année et a une capacité de 200 passagers. Le 2<sup>e</sup> navire est en exploitation 2 mois par année et a une capacité de 300 passagers. Les droits de licence se calculent comme suit :

1<sup>er</sup> navire :  $200 \times 1,13 \$ = 226,00 \$$

2<sup>e</sup> navire :  $300 \times 1,13 \$ = 339,00 \$ \times 2/12 = 56,50 \$$  (les droits minimums de 67,32 \$ s'appliquent)

La redevance totale pour les deux navires est de 293,32 \$ + taxes

Calculez votre redevance : [socan.ca/calculatrice/13B](http://socan.ca/calculatrice/13B)

Si vous avez d'autres utilisations de musique, veuillez nous contacter ou essayez le Sélecteur de licence à [socan.com](http://socan.com).

D'autres tarifs peuvent être applicables :

**8** (réceptions et fêtes privées sur un navire affrété)

**15B** (attente musicale au téléphone)

**3A** (musique en direct : musiciens, chanteurs, etc.)

\* Ne comprend pas la musique jouée lors de réceptions, congrès, et défilés de mode à bord du navire, lesquels sont soumis au tarif 8 ou encore s'il y a de la musique en direct (musiciens, chanteurs, etc.) pour laquelle utilisation le tarif 3A s'applique.

# SOCAN

Licenciés: 1.866.944.6224  
[licence@socan.com](mailto:licence@socan.com)  
[socan.com](http://socan.com)

À des fins d'information seulement. Pour le texte complet du tarif, veuillez consulter la Gazette du Canada, disponible sur notre site [socan.ca/fr/licensees/music-use](http://socan.ca/fr/licensees/music-use) ou visitez le site de la Commission du droit d'auteur du Canada au [www.cb-cda.gc.ca](http://www.cb-cda.gc.ca).